

**Pour être admis aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 9 mai 2023,  
cet avis de participation devra être en la possession de SOLVAC SA  
au plus tard le mercredi 3 mai 2023**

## **AVIS DE PARTICIPATION**

Je soussigné(e)

Propriétaire du nombre d'actions nominatives mentionnées ci-dessus de SOLVAC SA, avise ladite société de mon intention d'assister aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le mardi 9 mai 2023 à 14 h 30 au Square Meeting Center, Mont des Arts à 1000 Bruxelles, avec toutes les actions inscrites à mon nom à la date d'enregistrement, le 25 avril 2023 à minuit.

\*

\* \*

SOLVAC SA devra être en possession de cet avis de participation, dûment complété et signé, le **mercredi 3 mai 2023 au plus tard**. Ce document peut lui être communiqué, soit par courrier à l'adresse suivante : Solvac SA, Assemblées Générales, rue des Champs Elysées, 43 à 1050 Bruxelles, soit par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : [ag.solvac@solvac.be](mailto:ag.solvac@solvac.be)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2023.

**Signature(s)**